

le Décharge  
liant le che-  
le plus court  
ay, Labarre

ans le Town-  
nt avoir été  
Comté de  
n ces Town-  
s ne pou-  
nne appar-  
Hébert, sont  
ts.

an: Le mê-  
le Township

uvre et ha-  
ne réussira  
er, à moins  
onnes ayant  
et qu'il ne  
es de popu-  
e tous les  
te catégorie

à s'établir  
puissent in-  
rees et leurs  
des terres  
onner quel-  
de vendre à

droit où le  
de la part  
Comté de  
du colon  
s chose in-

Contient à  
re, presque

Contient as-  
ormer plus

ables Notes  
à l'hon. M.  
re, (V. l'E-  
obre 1868),  
missaire de  
Publics,—  
ra voir que  
cher de la  
ard, ne sont  
importance

au parachèvement des chemins de coloni-  
sation commencés dans la vallée du Sa-  
guenay. Suivant M. Lesage, en effet, le  
Saguenay ne sera traversé entièrement  
par une bonne route de colonisation, que  
quand la partie inférieure du chemin  
Kinougami, qui longe le lac de ce nom,  
aura été terminée.—Nous invitons tout  
spécialement *Lac St. Jean* et *Roberval* à  
prendre en note ce témoignage, ainsi  
que celui de Rév. M. Tremblay, curé de  
Beauport, et conducteur du chemin du  
lac St. Jean :

“ Comme je m'intéresse surtout à la  
“ colonisation du Saguenay et du lac St.  
“ Jean, dit M. Tremblay, j'ajouterai qu'il  
“ est de la plus haute importance que  
“ le chemin Kinougami soit complète-  
“ ment terminé, et que l'ouverture du  
“ chemin du lac Saint Jean, en chemin  
“ d'été, soit continuée avec ardeur.”

(Voir Rapport sur l'agriculture, l'immigration et la  
colonisation, en 1868.)

Qu'ils lisent aussi et relisent, s'ils ne  
l'ont déjà fait, les correspondances des  
Révérends MM. D. Racine et N. Gri-  
gras, en faveur du chemin Kinougami  
et du chemin St. Urbain ; qu'au besoin,  
si le cœur leur en dit, ils veillent bien  
prendre connaissance des Requêtes adres-  
sées au Gouvernement par le Préfet et  
les Maires du comté de Chicoutimi, ainsi  
que par les franc-tenanciers de St. Ur-  
bain, au sujet de ces deux voies de com-  
munications,—et peut-être la lumière  
brillera-t-elle alors un peu plus dans leur  
intelligence.

Au reste, tous ceux qui ont étudié  
avec soin et sans parti-pris la cause que  
nous défendons, n'ont jamais nié l'utilité,  
disons mieux, l'importance de bons che-  
mins entre le comté de Charlevoix et le  
lac St. Jean. Jusqu'à l'apparition de  
*Lac St. Jean* et de *Roberval*, personne  
ne s'était encore avisé de considérer la  
route projetée entre Québec et le lac St.  
Jean, comme le *seul* et *véritable* chemin  
de la colonisation du Haut-Saguenay.  
En vérité, il fallait deux hommes de  
leur force pour soutenir une thèse aussi  
ridicule.

Si, cependant, ils se fussent contentés  
de préconiser leur cause et de solliciter  
des faveurs auprès du gouvernement, sans

essayer de déprécier surtout le chemin  
Kinougami : passe encore. Tout le  
monde se serait dit : En voilà deux qui  
semblent extravaguer en ce moment ;  
plus de réflexion les guérira, peut-être.  
Mais non : *Lac St. Jean*, tout particuliè-  
rement, a cru bon, pour arriver à ses fins,  
de s'écarter de la vérité.

Dans le *Courrier* du 10 février dernier,  
voici, en effet, comment il s'exprime :

“ Je l'avoue, le lac St. Jean est Com-  
“ pris dans le Saguenay ; mais il faut  
“ l'avouer aussi, le milieu (nous souli-  
“ gnons) du Rôvd. M. Racine est à 14  
“ lieues d'Hébertville, à 17½ lieues de  
“ St. Jérôme, à 24 lieues de la Pointe-  
“ Bleue. On le sait aussi, entre le Bas-  
“ Saguenay et la vallée du lac St. Jean,  
“ il y a une distance de 20 milles de  
“ terres généralement incultes et de mon-  
“ tagnes qui sépare le Saguenay en deux  
“ parties bien distinctes.”

En éclaircissant les choses, on évite les  
équivoques, dit plus loin M. le Correspondant.

C'est ce que nous allons faire.

Et d'abord, pourquoi vous, M. le Cor-  
respondant, qui éclaircissez si bien les  
choses, n'avez-vous pas trouvé moyen  
de dire un seul mot *en faveur* du chemin  
Kinougami ? — Faut-il attribuer votre  
silence au milieu dans lequel vous vivez ?

Est-ce aussi ce milieu qui vous fait  
apercevoir “ une distance de vingt mil-  
les de terres généralement incultes et de  
montagnes qui sépare le Saguenay en  
deux parties bien distinctes ? ”

Vous avancez ce fait de sang-froid,  
vous le donnez comme incontestable ;  
pendant, non-seulement il est incertain,  
douteux,—mais encore inexact, complète-  
ment erroné.

D'après un plan que nous avons sous  
les yeux, et qui nous a été communiqué  
par un Arpenteur de science et de méri-  
te,—que vous connaissez, sans doute,—il  
résulte qu'il n'y a réellement le long du  
lac Kinougami, que 7½ milles environ de  
terres incultes.—Que vaut votre assertion  
toute gratuite, M. le Correspondant, en  
présence de celle d'un homme de l'art  
qui a visité, ou plutôt chaîné, le terrain  
en question ?—Je laisse au lecteur le soin  
de prononcer le jugement.

Au surplus, il est établi, comme nous